

# Huit années de recherche pour transformer l'accès à la santé

Le 15 juin dernier, la Maison de Santé Christian Cabrol de Château-Thierry a vécu une journée symbolique. Trois signatures, trois avancées majeures pour les personnes en situation de handicap dans l'Aisne : la création du comité départemental de la Charte Romain Jacob ; la labellisation de la Maison de Santé ; sa signature officielle.

Derrière ces actes administratifs se cache pourtant une aventure humaine et scientifique de 8 ans. Une aventure portée par le Dr May Fiani, qui a consacré sa thèse à une question essentielle : comment mieux accompagner l'autonomie des personnes en situation de handicap âgées de 18 à 59 ans dans leur vie quotidienne ? Pour y répondre, elle ne s'est pas contentée d'éplucher la littérature scientifique. Face au manque d'études correspondant à la réalité du terrain, elle a choisi une démarche originale : construire ses recherches avec ceux qui vivent le handicap au quotidien.

Trois bénévoles co-chercheurs en situation de handicap ont ainsi participé au travail, aux côtés de Veronica Hulot, formatrice à l'IFSI de Soissons, et du docteur Vincent Charles, médecin à Condé-en-Brie. Une approche qui a permis de confronter la théorie à l'expérience vécue. De cette enquête approfondie ont émergé treize besoins prioritaires : accès aux droits, aides techniques, adaptation du logement, accompagnement des proches, accès aux soins... Des besoins qui, finalement, rejoignent ceux de tout être humain. « *Quand on modélise les besoins, on retrouve la pyramide de Maslow. Ce sont des besoins universels* », résume le Dr May Fiani. Les chercheurs ont alors cartographié les dispositifs existants et conçu un guide pratique des droits sociaux et handicap destiné aux médecins prescripteurs afin de faciliter l'accompagnement des personnes en situation de handicap, « *notre idée était de mener une thèse engagée sur le territoire du Sud de l'Aisne, avec l'objectif de défendre concrètement les personnes en situation de handicap dans leur vie de tous les jours* », explique-t-elle. Car les chiffres rappellent l'urgence du sujet. Dans l'Aisne, 16% des personnes en situation de handicap déclarent avoir déjà été confrontées à un refus de soins. C'est pour répondre à cette réalité qu'est né le comité départemental *Romain Jacob*, jusque-là absent dans le département.



Pour les porteurs du projet, il ne s'agissait pas de créer un dispositif supplémentaire, mais de fédérer les initiatives existantes. Le Dr May Fiani a ainsi pris contact avec Pascal Jacob, président de l'association Romain Jacob, « *c'est une chance d'avoir des médecins qui viennent vers notre association comme May Fiani. Elle a naturellement trouvé sa place au sein du comité. Nous avons besoin de l'appui des professionnels de terrain* », souligne-t-il. Aujourd'hui, la Maison de Santé Cabrol répond aux critères d'accessibilité et applique concrètement les principes de la Charte *Romain Jacob*. Parmi les évolutions déjà visibles : la possibilité, lors de la prise de rendez-vous en ligne, de signaler une situation de handicap. Une information précieuse qui permet aux équipes médicales d'adapter l'accueil et, si nécessaire, de prioriser certains patients lorsque les délais d'attente s'allongent. Mais l'ambition va plus loin. Rejoindre le comité départemental, c'est participer à un réseau qui rassemble professionnels de santé, associations, institutions et personnes concernées afin de construire des parcours de soins plus fluides et plus adaptés. C'est aussi développer des actions de sensibilisation et de formation sur l'ensemble du territoire.

Le message est clair : le comité est ouvert à tous ceux qui souhaitent s'engager, « *chacun peut prendre part à cette dynamique. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour faire progresser l'accès aux soins et l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'Aisne* ».

## Vous avez dit charte Romain Jacob ?

Figure nationale de la défense des droits des personnes vivant un handicap, Pascal Jacob est le père d'un enfant polyhandicapé, Romain. Il s'est engagé depuis de nombreuses années pour améliorer l'accès aux soins et l'accompagnement des personnes en situation de handicap en créant l'association Handidactique qui porte la Charte Romain Jacob. Aujourd'hui déclinée dans de nombreux départements elle rend les parcours de soins plus accessibles et plus inclusifs. La labellisation de la maison de santé est la première dans l'Aisne.



Pour consulter le guide pratique des droits sociaux et handicap



Pour tout savoir et intégrer la démarche



LE JOURNAL

**Pour VOUS**  
Informer!

présent aussi sur le web...



... et sur



**OK CARRELAGE**  
CHOIX - QUALITÉ - PRIX - CONSEILS  
9, rue Porte Crouy - Soissons - Tél. 03 23 59 57 70  
Ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h - Lundi et samedi de 9h à 17h et de 14h à 19h

Magasin ouvert tout l'été

Entreprise familiale depuis 1983